

**► LA PETITE ENTREPRISE AU PÉRIL DE LA FAMILLE ?  
L'EXEMPLE DE L'ARC JURASSIEN FRANCO-SUISSE, LAURENT  
AMIOTTE-SUCHET, YVAN DROZ, FENNEKE REYSOO,**  
Presses universitaires de Franche-Comté, 2017, 187 p.  
Yvon Serieyx

Union nationale des associations familiales | « [Recherches familiales](#) »

2019/1 n° 16 | pages 185 à 187

ISSN 1763-718X

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2019-1-page-185.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Union nationale des associations familiales.

© Union nationale des associations familiales. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

► **La petite entreprise au péril de la famille ?  
L'exemple de l'Arc jurassien franco-suisse,  
Laurent Amiotte-Suchet, Yvan Droz, Fenneke Reysoo,  
Presses universitaires de Franche-Comté, 2017, 187 p.**

Dans cet ouvrage concis (141 pages hors annexes), le sociologue Laurent Amiotte-Suchet et les anthropologues Yvan Droz et Fenneke Reysoo décrivent un corpus de rencontres avec 102 petits entrepreneurs de l'arc jurassien, Français et Suisses, issus de tous corps de métiers. Leur objectif est de « *décrypter les logiques sociales des très petites entreprises à l'aune de l'enchevêtrement travail/famille, et d'en éclairer les forces et les faiblesses à la lumière des événements qui pourraient affecter cette "harmonie"* » (p. 14). Les auteurs s'intéressent à trois formes de ruptures : divorces, maladie/accident et décès.

Bien que titré *La petite entreprise au péril de la famille ?* le livre dépasse la question de l'impact de ces ruptures sur l'entreprise : il souhaite avant tout souligner « *l'interdépendance travail/famille et l'importance de cet équilibre* » (p. 14) dans ces entreprises où s'observe « *une imbrication étroite des sphères professionnelles et familiales* » (p. 13). Ainsi, c'est l'entreprise elle-même qui est à l'origine de la moitié des ruptures étudiées, la moitié de ces cas étant liée à « *la dimension stressante ou chronophage de l'activité professionnelle* » (p. 81). Les ruptures, causées ou non par l'entreprise, affectent en retour tout autant l'entreprise que les personnes qui y travaillent : les auteurs évoquent notamment la surcharge de travail pour l'homme entrepreneur qui divorce, privé d'une force de travail, ou le risque pour l'ex-épouse de se retrouver « *piégée entre son intérêt individuel [...] et l'intérêt de ses enfants : préserver de la faillite l'entreprise dont ils hériteront* » (p. 138).

Les auteurs insistent sur la diversité des liens entre famille et entreprise, considérée dans toutes ses dimensions. Dimension économique en ce qui concerne le poids de l'apport de l'entreprise dans les revenus du ménage ; dimension juridique en ce qui concerne l'articulation entre statut juridique de l'entreprise et régime matrimonial ; dimension organisationnelle en ce qui concerne la participation ou non-participation des membres de la famille (qui peut évoluer dans le temps) ; la dimension « *logique de transmission* », sachant que cette question est « *souvent repoussée à plus tard* » tant le « *sujet [est] délicat, potentiellement conflictuel* » (p. 44) ; dimension de « *gestion des espaces-temps* », plus ou moins fusionnés avec le foyer, sachant que pour beaucoup « *vivre et travailler se confondent et ne font qu'un* » (p. 52) et qu'une majorité des interrogés « *estiment que la surcharge de travail fait partie du métier d'entrepreneur. Certains semblent avoir appris à y prendre goût* », même si « *d'autres vivent cette dimension comme un risque pour leur vie de famille* » (p. 53).

Les axes de typologie d'entreprises qui s'imposent aux auteurs sont « *les oppositions managériale/patrimoniale et contractuelle/familiale* », mais plus encore, « *l'opposition entre créateur et héritier* » qui « *concentre l'essentiel de l'analyse et contient les principales variables explicatives (sexe, âge, corps de métier)* » (p. 78). Ils dégagent ainsi quatre types d'entreprises :

managériales-contractuelles (entreprises créées et qui fournissent un statut à tous ceux qui y travaillent), managériales-familiales (créées et reposant surtout sur l'entraide familiale), patrimoniales-familiales (concernées par la transmission et reposant surtout sur l'entraide familiale), patrimoniales-contractuelles (concernées par la transmission et où chacun dispose d'un statut reconnu).

Ces types d'entreprises sont de solidité inégale face aux ruptures : le modèle managérial-familial s'avère le plus fragile aux conséquences des ruptures, et le patrimonial-contractuel le plus solide. Ils recouvrent aussi des formes d'interdépendance très distinctes au sein des couples. Ainsi, l'entreprise patrimoniale-familiale tendra à confiner l'épouse-mère dans un bénévolat « *compensé par la bonne marche de l'entreprise familiale dont les retombées économiques et sociales concernent l'ensemble du foyer* » (p. 108), tandis que l'entreprise de type managérial-contractuel, principalement dirigée par des femmes en couple, fournira souvent juste un revenu d'appoint au foyer, sans aide du conjoint.

Le chapitre 7 (« *Les logiques sociales de très petites entreprises familiales* ») offre un essai d'interprétation : au-delà des logiques de rentabilité (la productivité horaire de ces entreprises est souvent très faible), et au-delà des aspirations individualistes, la logique de transmission du patrimoine s'imposerait aux familles des entrepreneurs. « *L'éthos de l'amour bourgeois et son idéal familial offrent un moyen de rendre acceptables aux yeux du monde extérieur – fasciné par l'accomplissement personnel et par l'épanouissement de soi – les exigences qu'impose la transmission patrimoniale d'une entreprise* » (p. 134).

La très petite entreprise familiale se situe dès lors au confluent de courants contraires : les aspirations et évolutions sociétales font émerger des modèles plus contractuels ou de gestion plus égalitaire entre membres du couple, mais à mesure qu'elle se développe, l'entreprise tend à se plier à la logique patrimoniale qui faciliterait la ré-émergence de rôles plus traditionnels. Les auteurs notent en particulier que « *la naissance du premier enfant paraît déterminer le moment charnière qui voit la division fonctionnelle des tâches traditionnelles reprendre le dessus sur des configurations familiales plus innovantes, égalitaires ou originales* » (p. 131). En ce sens, ils auraient peut-être encore enrichi leur analyse s'ils avaient considéré d'entrée de jeu les naissances comme une forme de « *rupture* » au même titre que les trois formes étudiées (divorce, maladie/accident, décès), ne serait-ce que par leur impact sur le temps de travail des membres de la famille.

L'analyse trouve une conclusion opérationnelle : les auteurs insistent à plusieurs reprises sur le faible recours par les entrepreneur.e.s à la prévention des conséquences des ruptures, et jugent « *de reconsidérer la place marginale donnée à ces questions dans les formations proposées aux futurs entrepreneurs* » (p. 140).

Un apport, exceptionnel, de cet ouvrage est d'explorer un champ méconnu d'étude de la conciliation vie familiale/vie professionnelle, trop souvent cantonnée aux seuls salariés et à leur rôle de parents d'enfants en bas âge. Cet ouvrage décrit une population pour qui concilier vie familiale et professionnelle mobilise, de manière particulièrement intense, toutes les dimensions du travail et toutes les relations familiales, et d'abord celle du couple, potentiellement pilier ou point faible, victime ou bourreau, de l'entreprise. Dans les nombreux *verbatim* issus des entretiens, les auteurs nous font vivre avec acuité cette réalité de vie. Au sein des petites entreprises familiales, arbitrage entre temps et argent, interpénétration entre logiques patrimoniales et affectives, sont

le quotidien de tous les membres de la famille, ce qui fait des très petites entreprises familiales, non pas une marge à explorer, mais une population clef dans la compréhension des mécanismes de conciliation. À l'heure du développement de l'auto-entrepreneuriat et des nouvelles formes de travail, ce livre équipe les chercheurs de concepts précieux pour l'étude des enjeux de conciliation vie familiale/professionnelle de demain.

**Yvon SERIEYX**